

Version de base française d'un texte paru :

– *en allemand* : „Die Bewegung der algerischen Berberophonen - Aspekte zivilgesellschaftlichen Engagements“, *Wuquf*. Beiträge zur Entwicklung von Staat und Gesellschaft in Nordafrika (Hamburg), 10-11, 1997, p. 97-118.

– *en anglais* : „Berber Challenge in Algeria. The State of the Question”, *Race, Gender & Class* [Southern University at New Orleans], 8/3, 2001, p. 135-156.

LE DEFII BERBERE EN ALGERIE : ETAT DE LA QUESTION (1998)**Salem CHAKER***

Même pour l'observateur non-spécialiste du Maghreb, il est désormais devenu évident que le paramètre berbère s'est imposé comme élément important du champ politique et socio-culturel tant en Algérie qu'au Maroc.

En Algérie, depuis 1989, toute une série d'actions spectaculaires ont confirmé l'adhésion significative de la population kabyle à la revendication berbère : plusieurs grèves générales en Kabylie, des manifestations de grande ampleur à Tizi-Ouzou, Bougie et Alger. Le boycott scolaire général au cours de l'année 1994-95 en est le point d'orgue. Les dernières manifestations de la jeunesse kabyle à travers toute la région en juin-juillet 1998, à la suite de l'assassinat de Lounès Matoub, sont là pour rappeler qu'en Kabylie la braise berbère est toujours prête à s'enflammer.

Au Maroc, le discours royal du 29 août 1994 en faveur de l'enseignement du berbère prend place dans un paysage plus calme, mais il traduit certainement en filigrane la montée d'une aspiration berbère – encore peu organisée et peu politisée certes –, que le pouvoir politique a sans doute voulu anticiper et neutraliser pour éviter une éventuelle évolution « à l'algérienne ».

Dans la présente contribution, nous nous limiterons à la présentation de la situation en Algérie en proposant un point actualisé sur "la question berbère" dans ce pays (forces et acteurs en présence, évolutions récentes et en cours) et un essai d'analyse quant à la nature et au devenir possible de cette revendication. Même si le contexte politique est assez différent au Maroc, il est très probable que les tendances lourdes identifiables en Algérie s'appliquent également pour ce pays.

I. QUELQUES RAPPELS PRELIMINAIRES

La berbérophonie concerne actuellement près d'une dizaine de pays de l'ensemble Maghreb-Sahara-Sahel : Algérie, Maroc, Tunisie, Niger, Mali, Burkina-Fasso, Mauritanie, Libye, Egypte. L'Algérie et le Maroc étant – de très loin – les pays qui comptent les popula-

* Professeur de berbère à l'INALCO, 2 rue de Lille, 75007 Paris.

tions berbérophones les plus importantes ($\pm 25\%$ en Algérie, 35 à 40% au Maroc). Et aussi ceux où la "question berbère" se pose avec le plus d'acuité.

Incidemment, on insistera sur l'importance de ces chiffres : 25% en Algérie, 40% au Maroc, cela représente des millions de personnes (6 à 7 millions de personnes en Algérie et une dizaine de millions au Maroc). Le poids démographique de la berbérophonie maghrébine est considérable : il ne s'agit pas du tout, du moins en Algérie et au Maroc, de minorités insignifiantes. Le "risque politique berbère" est d'abord dans la démographie qui renferme des potentialités redoutables : des conflits ethniques se sont noués sur la base de populations bien moins nombreuses. On peut même être sûr que s'il n'y avait pas fragmentation géographique de la berbérophonie, il y aurait déjà un état berbère en Afrique du Nord. On ne perdra pas de vue cette donnée fondamentale car elle permet de mieux comprendre l'âpreté du débat dès que l'on aborde la "question berbère" au Maghreb. Les enjeux et les risques sont, quel que soit le point de vue, considérables.

En raison de cette fragmentation géographique, la situation actuelle de la berbérophonie et de la revendication berbère n'est évidemment pas homogène dans les diverses régions concernées, même à l'intérieur de l'Algérie : les Aurès ne sont pas la Kabylie et chaque région réagit et évolue de façon spécifique pour ce qui est du rapport à la langue et à l'identité berbères. Les données, analyses et hypothèses présentées ici concernent avant tout la Kabylie, principale région berbérophone algérienne au plan démographique. On évitera donc toute extrapolation mécanique à l'ensemble de la berbérophonie algérienne et, a fortiori, au Maroc.

Un environnement idéologique et politique hostile

En Algérie, depuis l'indépendance, l'Etat se définit comme arabe et musulman : les constitutions successives depuis 1963 sont constantes sur ce plan. La politique linguistique et culturelle mise en oeuvre par le FLN et les différents gouvernements a été celle de l'arabisation et de la (ré)islamisation. A ce point de vue, il est toujours opportun de rappeler que les islamistes algériens "ne tombent pas du ciel" : ils sont très largement le produit concret d'une politique culturelle et scolaire poursuivie avec constance depuis 1962. Cette idéologie arabo-islamique dominante – qui s'enracine dans le Mouvement national depuis ses origines (Cf. les travaux de M. Harbi) – considère que la diversité linguistique est un danger pour l'unité nationale, un germe de division. L'unification linguistique devant parachever la construction nationale.

Cet environnement fortement hostile a eu des conséquences décisives, surtout au cours des dernières décennies, caractérisées par un net réveil de la conscience identitaire berbère. Cette période est en effet celle des importants mouvements de protestation qui secouent la Kabylie à partir de mars 1980. On a longuement analysé ailleurs¹ les conditions, les causes lointaines et immédiates, la signification de ce "printemps berbère de Kabylie" de 1980. Il constitue une véritable charnière historique et il a bien été vécu comme tel, non seulement par les Kabyles, mais aussi par la plupart des autres régions berbérophones. En 1980, pour la première fois dans l'histoire connue de l'Afrique du Nord, un groupe berbérophone affirme

¹ Ces positions et analyses ont été développées dans différents articles parus au cours de la décennie 1980, dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*, la *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, *Tafsut-Etudes et débats* et quelques autres supports plus occasionnels. On en trouvera une synthèse dans mon ouvrage : *Berbères aujourd'hui* (Paris, 1989)/*Imazighen ass-a* (Alger, 1990).

clairement son droit et sa volonté d'existence en tant que tel, à travers une demande de reconnaissance institutionnelle de sa langue et de sa culture.

La Kabylie occupe donc une place à la fois spécifique et pionnière par rapport à la "question berbère". Une tradition séculaire d'autonomie et de résistance au pouvoir central, une acculturation occidentale profonde et déjà ancienne (à travers l'Ecole française et l'émigration), l'ancienneté de la formation et l'importance des élites locales ont fait de cette région le fer de lance de la revendication linguistique. C'est là, incontestablement, que l'on peut suivre avec le plus de précision les développements du mouvement berbère, notamment ses traductions explicites, culturelles, idéologiques et politiques.

II. DES MUTATIONS RECENTES IMPORTANTES

On a très rapidement décrit ci-dessus la situation "classique" de la langue et de la culture berbères en Algérie, situation caractérisée par une exclusion et une répression quasi structurelle, de l'indépendance (1962) jusqu'en fin 1988. Depuis 1989, dans le cadre général de l'ouverture politique et de l'abandon du système du parti unique les données ont considérablement changé.

On soulignera d'abord, au niveau des observables, que les évolutions constatées depuis 1989 sont nombreuses et diverses. Elles concernent pratiquement tous les aspects de l'environnement social.

Le terrain de la culture

L'édition et la presse écrite

On sait que toute édition berbérissante a disparu en Algérie dès 1962, alors qu'Alger avait été depuis la fin du siècle dernier l'un des principaux lieux de l'édition berbère, avec de nombreux éditeurs spécialisés et une source d'impulsion scientifique (et de financement) très active : la Faculté des Lettres d'Alger.

Depuis 1989, les prémices d'un renouveau se dessinent autour de quelques initiatives associatives, d'éditeurs privés et même, depuis peu, de maisons d'éditions institutionnelles comme l'Enag, qui s'ouvrent progressivement au domaine berbère². Mais l'appréciation doit rester prudente car les contraintes matérielles redoutables (difficultés de composition, pénuries de papier, coûts prohibitifs), la faiblesse du réseau de distribution du livre et, surtout, les aléas et incertitudes du terrain politique n'ont pas encore vraiment permis à l'édition berbère de prendre son essor. L'inventaire encore limité des réalisations concrètes et les difficultés logistiques redoutables que rencontre ce secteur ne permettent donc pas de considérer qu'il y a déjà en Algérie une "édition berbérissante" consolidée.

A côté du secteur de l'édition proprement dite, il y a eu plusieurs tentatives de création d'une presse de langue berbère : les deux partis politiques "kabyles" (FFS et RCD) ont lancé

² On trouvera le détail des publications berbérissantes réalisées en Algérie dans les dernières « Chroniques des études berbères » de S. Chaker (Cf. Bibliographie). On peut estimer à *une quinzaine* le nombre d'ouvrages consacrés à la langue et à la littérature berbères parus en Algérie depuis 1989. Dans la majorité des cas, il s'agit de rééditions (ou de co-éditions) de travaux publiés en France.

chacun un périodique en berbère qui n'a duré que le temps de quelques numéros. Plusieurs journaux (soit régionaux, soit nationaux) font ou ont fait l'expérience d'une "page berbère". Ces essais ne sont pas vraiment concluants pour l'instant, tant sur le plan de la diffusion qui reste très faible, qu'au point de vue commercial.

L'audiovisuel

L'évolution de la situation a été plus sensible dans ce domaine. La chaîne de radiodiffusion kabyle ("Chaîne II"), dont l'existence même avait été menacée à plusieurs reprises dans les années 1970, a vu sa place et son rôle fortement élargis et consolidés : le volume horaire de diffusion a été sensiblement augmenté et surtout, on y a introduit de courtes plages d'émission dans d'autres dialectes que le kabyle (chaouia et mozabite) : de ce fait, elle mérite désormais le titre de "chaîne berbère" et cette dimension ira certainement en s'accroissant à l'avenir.

Autre innovation de taille : la télévision. Depuis la fin 1991, il y a tous les jours une (brève) version berbère (kabyle et chaoui) du journal télévisé. Il n'y a pas encore d'émission régulière en langue berbère mais cela ne tardera probablement pas, soit dans le cadre d'une "tranche horaire berbère", soit dans celui d'une seconde chaîne de télévision (projet à l'étude depuis plusieurs années déjà).

L'Université

L'une des revendications permanentes du mouvement berbère à partir de 1980 a été la création d'une filière de formation en berbère à Tizi-Ouzou. Après de longues tractations, un Département de Langue et Culture Amazigh [= Berbère] est créé à Tizi-Ouzou à la fin janvier 1990. L'objectif assigné à cette institution est la mise en place d'un magister (= post-graduation) de berbère. L'annonce officielle en est faite la veille de l'imposante manifestation du Mouvement Culturel Berbère devant l'Assemblée nationale à Alger (le 25 janvier 1990). Il aura ainsi fallu à l'autorité universitaire algérienne une bonne décennie après les événements du printemps 1980 pour accepter la présence du domaine berbère en son sein (Cf. Chaker 1989/90, chap. 9). Un an plus tard (octobre 1991) un second département de berbère est créé à Bougie, dans des conditions nettement plus précaires. Les deux départements ont fonctionné depuis leur création dans un environnement et des conditions très difficiles. Les résultats, notamment en matière de formation de jeunes chercheurs, restent extrêmement limités³, surtout à Tizi-Ouzou qui, au départ avait bénéficié de moyens et d'un encadrement assez conséquents. Quels que soient les mobiles politiques immédiats et les conditions de mise en place⁴, il est sûr, qu'au niveau des pratiques concrètes de l'Institution universitaire, il y a eu une évolution significative.

Enfin, sur ce chapitre, on signalera qu'à la rentrée d'octobre 1996, une décision du Ministère de l'Enseignement supérieur a imposé l'ouverture d'une licence de langue et

³. Mais Bougie a réussi, dans le cadre d'une collaboration très régulière avec le Centre de recherche berbère de l'Inalco, à faire soutenir quatre magisters ; deux autres doivent être soutenus de façon imminente. A Tizi-Ouzou, la situation devrait également s'améliorer à partir de 1996, là aussi grâce à l'intervention de l'Inalco.

⁴ Pour une appréciation plus complète sur cette création, on se reportera à ma note parue dans *Etudes et Documents berbères*, 7, 1990 (p.186-188) ou à "Langue et littérature berbères. Chronique des études, IX, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XVIII, 1989 (p. 765).

culture berbères au sein des deux départements de berbère, ceci malgré les réserves expresses des berbérissants et responsables locaux dont beaucoup considéraient que les conditions minimum n'étaient pas réunies pour assurer une formation satisfaisante. Selon les dernières informations en notre possession, cette création n'a eu que des suites très réduites pour l'instant ; le nombre d'inscrits dans les deux filières est insignifiant (moins d'une dizaine de personnes pour les deux départements). En fait, cette mesure de création d'une licence de berbère, très irréaliste et à l'évidence prématurée, avait des motivations essentiellement politiques, sur lesquelles on reviendra plus loin.

Ainsi, globalement, pour tous les aspects examinés précédemment, la situation est indiscutablement nouvelle. A terme, si elle se maintient, l'impact sera important pour la langue et la culture berbères : des espaces jusque là fermés se sont ouverts, le développement d'une édition berbérissante locale et d'une recherche significative devient possible ; la vie culturelle pourrait y gagner en densité, et la diffusion de l'écrit s'accélérer... On peut donc penser que la situation objective de la langue et de la culture berbères en Algérie peut connaître une consolidation sensible dans les années à venir.

Les supports organiques de la « question berbère »

Un réseau associatif dense

Jusqu'en 1989, le droit d'association, inscrit dans toutes les Constitutions algériennes (par ex. : art. 56 de la Constitution de 1976), était soumis à des limitations draconiennes : le contrôle du pouvoir politique, a priori et a posteriori, était particulièrement sévère : l'existence même des associations était soumise à la procédure de l'*agrément préalable*. Les textes (notamment l'ordonnance 71-79 du 3 décembre 1971) donnaient un pouvoir d'appréciation discrétionnaire à l'administration. La conséquence en est qu'aucune association culturelle berbère n'a jamais pu fonctionner légalement en Algérie avant 1989. Tous les regroupements culturels berbères qui ont existé de 1962 à 1989 ont été, soit informels, soit clandestins. Parfois, ils se sont coulés dans des cadres organiques officiels préexistants : comités étudiants de cités universitaires, comités locaux de lycéens ou étudiants et même cellules de l'organisation de jeunesse du FLN ! Fonctionnements parasites qui ne duraient jamais bien longtemps : juste le temps nécessaire aux instances supérieures de reprendre en main l'organisation concernée et d'en chasser les "berbéristes".

L'existence légale d'associations culturelles berbères ne devient une réalité qu'à la fin 1988/début 1989, dans la foulée des mutations politico-juridiques induites par Octobre 1988. Depuis, les associations culturelles se sont multipliées : à la fin juillet 1989 déjà, 154 étaient recensées pour la seule Kabylie. Actuellement, il en existe certainement plusieurs centaines. Pratiquement, il n'est guère de gros village kabyle qui n'ait la sienne. Auxquelles il faut ajouter les associations nombreuses des Aurès et des autres régions berbérophones (Mzab, Chenoua, Ahaggar-Ajjer...), ainsi que celles de la "diaspora kabyle" (à Alger, Oran, Constantine). Les associations de cette nébuleuse berbère sont évidemment très différenciées. Beaucoup ont un caractère local et se constituent autour de la promotion d'un élément du patrimoine d'un village ou d'une petite région : poètes, chanteurs ou militants nationalistes du crû, sites archéologiques, traditions artisanales particulières⁵... Leurs activités sont alors nettement tournées vers le "grand public" et relèvent le plus souvent de l'animation culturelle et artistique :

⁵ Si Mohand à Larbaa-nat-Iraten, Slimane Azem à Agouni-Gueghrane, Laïmèche à Tizi-Rached, ruines romaines à Tizirt, tradition artisanale (tissage) à Aït-Hichem...

organisation de festivals, de galas et concerts, de conférences... D'autres, moins nombreuses, sont plus universitaires et animées principalement par des étudiants et/ou enseignants⁶. Leur vocation est plus pédagogique, voire scientifique ; elles essaient généralement d'intervenir dans le domaine de l'édition, de l'enseignement de langue berbère et de l'organisation de colloques (parfois ambitieux).

L'évaluation de cette activité associative ne peut être que très mitigée. Leur multiplication manifeste une diffusion large et profonde de l'intérêt pour la langue et la culture berbères dans les jeunes générations, ainsi qu'une certaine maturité et volonté de prise en charge autonome de cette réalité culturelle. Mais les résultats concrets sont encore faibles, voire décevants. Beaucoup de ces associations ont été éphémères, beaucoup n'ont qu'une existence à éclipses ou cyclique – elles ne se manifestent que pour le gala ou festival annuel. La plupart sont très démunies matériellement et intellectuellement. Après quelques mois de fonctionnement, il reste généralement peu de chose des grands projets culturels initiaux.... Le travail associatif reste pour le moment d'une faible efficacité et marqué par une grande dispersion et beaucoup d'amateurisme. Le seul domaine où il y ait eu un investissement régulier, qui aura certainement des retombées importantes à terme, est celui de l'enseignement de la langue berbère puisque beaucoup de ces associations assurent des cours d'alphabétisation en berbère.

Malgré son éclatement actuel, le monde associatif berbère est régulièrement traversé par un désir de regroupement, voire d'unification : plusieurs tentatives en ce sens ont été initiées depuis 1989. Plusieurs rencontres et "assises" ont essayé de rassembler tous les acteurs. Ainsi, une Fédération nationale des associations berbères (FNACA, *Agraw Adelsan Amazigh* : Tizi-Ouzou) s'est constituée pour tenter de fédérer l'action des associations : là aussi, les résultats effectifs sont limités et incertains. En fait, tous ces projets de coordination se sont heurtés à un obstacle quasi infranchissable pour l'heure : l'éclatement politique du milieu "berbériste" kabyle et les rivalités qui s'en suivent. La concurrence acharnée entre deux partis "kabyles" (FFS/RCD), qui se disputent le même terrain, l'intervention de petits groupes politiques, marginaux mais agissants, les innombrables querelles de personnes, ont empêché jusqu'à présent toute convergence efficace.

Le "Mouvement Culturel Berbère"

C'est dans cet environnement qu'il faut replacer le (en fait, les) pôle de regroupement berbère le plus important, le "Mouvement Culturel Berbère" (MCB) qui a tenu ses premières assises en juillet 1989 à Tizi-Ouzou, avec pour ambition de coordonner les initiatives et actions en faveur de la langue et de la culture berbères et de se constituer en représentation permanente de la "société civile berbère". Les résultats sont, là encore, très contrastés. On peut créditer le MCB de nombreuses actions de masses, très significatives au plan de la mobilisation populaire qu'elles ont révélée : une série de manifestations imposantes en faveur de la langue et de la cultures berbères (notamment celle du 25 janvier 1990 à Alger), plusieurs grèves générales en Kabylie et, à partir de septembre 1994, le boycott général du système scolaire en Kabylie, acte de désobéissance civile massive.

Mais les faiblesses et limites du MCB sont tout aussi flagrantes, tant au plan de la réflexion et de la doctrine qu'à celui de son existence et de son fonctionnement organique. Aucun véritable projet n'a émergé, ni même un ensemble d'objectifs précis. Et le MCB a été

⁶ C'est notamment le cas d'associations comme "Idles" ou "Agraw Adelsan Amazigh" à Tizi-Ouzou.

incapable de résister aux tensions partisans, tant et si bien qu'il s'est divisé en (au moins) deux grandes tendances, l'une directement contrôlée par le RCD, l'autre proche du FFS ; et il lui manque toujours un tissu organique efficace et pérenne. Il agit en fait d'un mouvement de masse peu structuré, très spontané et profondément divisé.

Les organisations politiques

Dans le champ politique, la mutation a également été brutale. L'événement le plus important sur ce terrain est certainement la constitution, sur une base sociologique indiscutablement "berbériste", d'un parti politique (le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie) que la presse internationale a souvent présenté comme « berbériste de tendance social-démocrate ». Parti politique qui s'ajoute au plus traditionnel Front des Forces Socialistes (FFS) d'Aït-Ahmed dont le recrutement est presque exclusivement kabyle et qui intègre explicitement la question culturelle et linguistique berbère dans sa plate-forme politique depuis 1979.

Pendant toute la décennie 1980, la "mouvance berbère" ne se voulait pas force politique structurée, même si elle s'articulait autour de certains pôles de regroupement plus ou moins formalisés et même si certains groupes militants étaient organisés dans le FFS. Mouvement social et culturel donc, plutôt que parti. L'ouverture politique d'après 1988 a fait éclater cette approche "non partisane". Les diverses sensibilités constitutives du terrain "berbériste" s'expriment désormais ouvertement. De sorte qu'on peut distinguer maintenant des "politiques" organisés en tant que tels (dans le cadre du RCD ou au sein du FFS) et des "culturalistes" qui poursuivent leur action de manière autonome, dans le MCB ou dans les associations culturelles. Le processus de diversification organique n'est d'ailleurs probablement pas encore achevé et l'on perçoit assez régulièrement une potentialité de "troisième force", positionnée sur une ligne plus explicitement berbériste. Une telle évolution est d'ailleurs rendue assez probable par l'échec politique évident des stratégies des deux partis kabyles (RCD et FFS)⁷.

Mais, pour l'heure, il n'y a pas de "parti berbériste" en Algérie. Il y a des partis politiques à *ancrage sociologique berbère* mais pas de parti qui développe un projet spécifiquement ou principalement berbère. Toutes les organisations s'inscrivent expressément dans une perspective nationale et la revendication linguistique et culturelle berbère n'est qu'un aspect particulier d'un positionnement politique plus global. La dernière née de ces organisations, le RCD, s'affirme avec insistance comme formation "démocrate et républicaine" et non comme "parti berbère", en rappelant à toutes les occasions son implantation nationale. Le FFS et son fondateur quant à eux n'ont, jusqu'à présent, jamais voulu "s'enfermer dans le ghetto kabyle"⁸ et s'engager dans une stratégie proprement berbère.

⁷ Ces deux partis, par ailleurs en concurrence directe, ont en commun de s'être définis avec constance comme partis politiques « nationaux » algériens, en contradiction flagrante avec leur recrutement et leur ancrage électoral réel. Par voie de conséquence, ils se sont efforcés depuis 1989 de se positionner dans l'échiquier politique national et notamment dans les différents jeux d'alliances.

⁸(3) Hocine Aït-Ahmed s'en est à plusieurs reprises expliqué avec les militants "berbéristes" et confirme expressément son refus de l'isolement berbère dans ses écrits (notamment dans son ouvrage de 1989 : 114-115 et 126-127).

Mais l'irruption de la "question berbère" dans le champ politique dépasse largement le cadre des partis "kabyles" : pratiquement toutes les organisations politiques algériennes ont été amenées à expliciter peu à peu leur doctrine en la matière. Même les forces qui y ont été farouchement hostiles pendant des décennies comme le FLN ont dû adopter une position plus nuancée : une certaine reconnaissance et prise en charge du "patrimoine linguistique et culturel populaire amazigh" fait désormais partie du programme de tous les partis politiques de quelque importance. On a pu le constater à plusieurs reprises ces dernières années, notamment :

– Dans la "Plate-forme San Egidio" signée à Rome le 13 janvier 1995 par un ensemble de partis politiques d'opposition, y compris les FIS, qui énonce que : « *Les éléments constitutifs de la personnalité algérienne sont l'Islam, l'arabité et l'amazighité ; la culture et les deux langues concourant au développement de cette personnalité doivent trouver dans ce cadre unificateur leur place et leur promotion institutionnelle, sans exclusion ni marginalisation* ».

– Dans le document de l'« Entente nationale » signé en septembre 1996 par un groupe de partis politiques « arabo-islamistes » (FLN, PRA, Hamas, Ennahda) soutenant l'action et les orientations du président Zeroual ⁹.

Bien entendu, la signification exacte de cette reconnaissance doit être étudiée de façon précise et concrète, pour chaque cas. L'analyse circonstanciée des textes est une discipline indispensable car les termes de "reconnaissance" ou de "patrimoine culturel populaire", abondamment employés tant par le pouvoir que par les forces politiques, recouvrent en fait des positions concrètes très diverses. Il est clair, par exemple, que les prises de position du FLN en la matière, de même que celles incluses dans le document de l'« Entente nationale », ne dépassent pas le cadre classique depuis au moins 1986 (« Charte nationale amendée »), d'une référence, sans implication réelle, à l'histoire berbère de l'Algérie et au « patrimoine culturel populaire amazigh ». Mais il y a bien là un changement important du discours politique algérien dans son ensemble et le paramètre berbère est bien devenu un élément du jeu politique qui s'impose désormais à tous.

La création du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA, 28 mai 1995) : un tournant ?

Du côté gouvernemental, l'année 1995 aura été celle de mesures importantes, qui peuvent, à première vue, être considérées comme un premier pas vers une reconnaissance de la langue berbère. Après un boycott scolaire massivement suivi en Kabylie à partir de septembre 1994, le gouvernement a engagé en mars-avril 1995 des négociations avec certains courants du mouvement culturel berbère (« MCB-Coordination nationale », aile proche du RCD et des représentants des parents d'élèves). Tout en rejetant la revendication initiale de reconnaissance du berbère comme "langue nationale" (au côté de l'arabe), au motif qu'il s'agissait d'un changement constitutionnel ne relevant pas des prérogatives du gouvernement (et de la présidence de fait du moment), les autorités ont admis la légitimité de la demande de prise en charge du berbère, et notamment de son enseignement. Un "Haut Commissariat à l'Amazighité" auprès de la présidence de la république est créé par décret du 28/05/1995 ; cette instance, installée par le « président de l'Etat » le 7 juin 1995, est chargée de prendre toute initiative et faire toute proposition en matière d'enseignement du berbère.

L'analyse détaillée, juridique et politique, de cette décision gouvernementale mériterait à elle seule une étude spécifique. Sa portée concrète est encore difficile à évaluer et ses

⁹ A travers ce document, se dessinaient déjà très certainement les contours de la majorité parlementaire, appuyant le Président Zeroual.

incidences politiques incertaines. Si l'on se limite à la simple observation des données établies, plusieurs constats, contradictoires; s'imposent pourtant immédiatement.

– Il s'agit bien d'une brèche importante, d'un tournant significatif de la politique officielle vis à vis de la "question berbère" ; pour la première fois, un Etat maghrébin intègre, dans ses institutions, le paramètre berbère.

– Il s'agit, très explicitement, d'une mesure politico-administrative (un décret), non d'une reconnaissance *de jure*, de nature constitutionnelle ou légale. Elle demeure donc fragile et révocable.

– Les plus hautes autorités de l'Etat (premier ministre et président) et le texte de création du HCA sont très explicites sur un point crucial : l'ouverture à la langue et à la culture berbères est conçue comme la réintégration d'une des composantes de la culture et de l'identité nationale de *tous les Algériens*. *En aucune façon, il n'est question de reconnaître des droits linguistiques ou culturels à une région ou une minorité particulières*. La nomination à la tête du HCA de Mohamed Idir Aït-Amrane, vieux militant du nationalisme algérien, arabisant de profession et passionné de berbère, est tout à fait emblématique sur ce plan.

– Par voie de conséquence, les autorités ont expressément refusé de reconnaître le berbère comme l'une des langues nationales du pays, avec enseignement généralisé de la langue dans les régions berbérophones. Concrètement, l'arabe reste la seule langue nationale et officielle ; le berbère sera introduit comme langue qu'il sera possible d'étudier dans certains établissements secondaires (lycées) du pays.

– La composition humaine du HCA mérite elle aussi d'être considérée, au moins dans ses contours globaux : dans les instances dirigeantes, aucun spécialiste reconnu, aucune personnalité majeure de la culture berbère, une majorité de représentants des institutions étatiques concernées, des militants associatifs généralement peu connus.

– Sur un plan politique immédiat, il est clair que la concession gouvernementale a eu pour conséquence, entre autres effets, d'accentuer la division au sein du courant berbère. L'unité (d'action) retrouvée lors du boycott scolaire a immédiatement volé en éclats et le mouvement berbère s'est retrouvé, encore plus qu'avant, divisé entre "berbéristes collaborationnistes/réformistes" (généralement proches du RCD), de plus en plus intégrés dans les stratégies du pouvoir et, "berbéristes oppositionnels" (indépendants ou proches du FFS). Le bénéfice politique immédiat n'a donc pas été mince pour les autorités algériennes.

Les suites concrètes

A partir de la rentrée scolaire 1995, sous l'égide du HCA, plusieurs initiatives en faveur de l'enseignement du berbère dans l'enseignement secondaire ont été prises : des stages de formation de formateurs (recyclage d'enseignants d'autres disciplines) ont été organisés et des cours de berbère instaurés dans plusieurs lycées. Sur ces expériences et initiatives, plusieurs remarques peuvent être faites :

– D'une part, il ne semble pas que les prérogatives et délimitations de compétences entre le HCA et les ministères concernés (Education nationale surtout, mais également Enseignement supérieur) soient clairement établies. Le statut même de ces enseignements ne paraît pas nettement fixé : enseignements "facultatifs", complémentaires, ou enseignements nor-

maux, intégrés dans le cursus de préparation et dans les épreuves du baccalauréat ?... Il demeure de sérieuses divergences (ou hésitations) entre les différentes instances à ce sujet. Leur clarification – qui interviendra nécessairement rapidement – sera très éclairante.

– Les moyens mis en oeuvre paraissent, pour l'instant, très limités. Au point que l'action du mouvement associatif berbère, en matière d'enseignement et de formation de formateurs, paraît encore bien plus importante que celle du HCA, qui recourt d'ailleurs très largement aux moyens d'encadrement et d'action des associations « amies ».

On en vient alors, à la seule observation de l'ensemble de ces données factuelles, à se demander si la fonction du HCA ne relèverait pas avant tout, pour reprendre une formule sans détours employée naguère par R. Bellil (1985), d'une opération de « domestication », de prise de contrôle d'un champ, celui de l'activité militante associative berbère, qui jusque là se développait en-dehors des instances de l'Etat.

III. ELEMENTS D'ANALYSE

Avant tout essai d'interprétation et d'évaluation de ces développements récents, il est indispensable de rappeler qu'il existe en Algérie, au moins depuis 1980, un mouvement de revendication linguistique berbère, fortement implanté en Kabylie. Les nombreuses manifestations et protestations diverses, de grande ampleur, qui ont eu lieu dans cette région en faveur de la reconnaissance de la langue berbère, établissent clairement la réalité de l'ancrage social de cette revendication linguistique (Cf. Chaker 1989/90). Sur ce terrain, les autorités algériennes ont donc eu, depuis de nombreuses années, à faire face à une contestation durable et multiforme. Les évolutions actuelles ne peuvent évidemment se comprendre si l'on fait abstraction de cette donnée fondamentale. C'est d'ailleurs ce paramètre – l'existence d'une base sociale large à la revendication berbère – qui distingue fondamentalement la situation algérienne de celle du Maroc.

Un permanence idéologique et juridique

A première vue donc, le paysage algérien a connu sur le plan de la question berbère des mutations profondes au cours des dernières années. Pourtant, on écartera immédiatement l'hypothèse d'une modification radicale de la doctrine de l'Etat algérien en matière de langue et de culture. Si la sensibilité berbère a désormais des possibilités d'expression légale, c'est dans le cadre général de la libéralisation de la législation sur les associations (culturelles et politiques) et de la plus grande ouverture des médias. La situation politique générale a certes évolué, mais en matière de politique culturelle et linguistique, le discours et la doctrine de l'Etat n'ont connu aucun infléchissement sur le fond.

La Constitution de février 1989), dans laquelle le terme "berbère" est absent, a réaffirmé sans ambiguïté les options antérieures en matière de langue et de culture :

- art. 2 : « *L'Islam est religion d'Etat* »

- art. 3 : « *L'arabe est langue nationale et officielle* »

Elle prend soin d'interdire *a priori* la création d'organisations politiques sur des bases régionales (art. 9/2) ou qui pourraient attenter à l'unité nationale (art. 40/2). Et la loi sur les "associations à caractère politique" votée en juillet 1989 par l'Assemblée Populaire Nationale est encore plus explicite puisqu'elle interdit la formation de partis politiques sur des *bases linguistiques*.

La nouvelle constitution¹⁰ soumise à référendum le 28 novembre 1996 reprend, sans la moindre modification, ces deux articles de l'ancienne constitution (art. 2 : « *L'Islam est la religion de l'Etat* » ; art. 3 : « *L'arabe est la langue nationale et officielle* »). Il par ailleurs précisé à l'article 178 que « toute révision constitutionnelle ne peut porter atteinte :

- A l'Islam en tant que religion de l'Etat ;
- A l'arabe, comme langue nationale et officielle. »

Le texte reconduit également les stipulations de l'ancien article 40/2, qui devient :

42 (§ 3) : « ... les partis politiques ne peuvent être fondés sur une base religieuse, linguistique, raciale, de sexe, corporation ou régionale.

42 (§ 4) « Les partis politiques ne peuvent recourir à la propagande partisane portant sur les éléments mentionnés à l'alinéa précédent. » ».

Le seul élément nouveau figure dans le préambule à la Constitution qui énonce, de façon incidente, que « ... *les composantes fondamentales de son identité [...] sont l'Islam, l'arabité et l'amazighité*. ». Mais cette mention de l'amazighité (berbèrité) est purement rhétorique puisque, le même préambule affirme expressément que l'Algérie est : « *terre d'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain*. ». La dimension berbère est donc immédiatement évacuée après avoir été mentionnée.

La situation qui s'est mise en place en Algérie après 1989 ne renvoie donc en aucune manière à une *reconnaissance juridique* du paramètre berbère. En matière d'identité et de culture, le corps de doctrine qui s'est précisé à partir de 1976 (*Charte Nationale*, puis *Résolutions sur la culture du Comité Central du FLN* : 1981, et *Charte nationale "amendée"* : 1986) maintient inchangées les mêmes thèses fondamentales : les Algériens sont arabes et musulmans. Les Berbères ont existé dans un passé lointain et révolu. En conséquence, les Berbères ont leur place dans les livres d'histoire, les musées, les fêtes folkloriques et, éventuellement, dans les cadres académiques en tant qu'objet d'érudition.

Si l'on considère simultanément la création du HCA en 1995 et le nouveau texte constitutionnel, il apparaît alors clairement que l'action des autorités algériennes s'inscrit toujours dans la droite ligne des « amendements » de la Charte nationale de 1986 : *on intègre le berbère comme élément du « patrimoine national », mais on lui refuse le statut de langue nationale*. Et surtout, en l'étatisant par une vague mention dans le discours officiel et par quelques modestes mesures institutionnelles, on essaie de neutraliser le paramètre berbère en tant que potentialité politique. En fait, pour ce qui est de la question berbère, la nouvelle version de la Constitution a pour unique objectif de renforcer les bases juridiques pour l'interdiction d'éventuels partis politiques berbéristes¹¹.

Il n'y a donc pas en ce domaine de rupture idéologique en Algérie : les options stratégiques en matière linguistique et culturelle demeurent inchangées, malgré quelques aménagements, conjoncturels ou tactiques. L'arabisation reste le fondement de la politique linguistique du pays. Et comme on a pu le voir lors de l'adoption par l'APN (décembre 1990) d'une loi sur l'arabisation, clairement dirigée contre le français et le berbère, dans les sphères dominantes, l'approche de la question des langues reste marquée par une conception exclusive et ultra

¹⁰ largement publié dans la presse algérienne : par exemple *Liberté* ou *El Watan* du mercredi 23 octobre 1996.

¹¹ Il intéressant de noter sur ce plan que le danger *potentiel* berbère est géré exactement sur les mêmes bases juridiques que le courant islamiste radical.

répressive¹². Le gel, en 1992, de cette loi (largement impraticable sans des mesures de coercition draconiennes) a expressément été présenté comme provisoire et "technique" et ne remettant aucunement en cause l'objectif de l'arabisation généralisée. Réalité qui vient d'être spectaculairement confirmée en septembre 1996 puisque le gouvernement algérien a exhumé cette loi en annonçant une relance vigoureuse de l'arabisation !

En définitive, la position dominante sur la "question berbère" renvoie toujours aux fondements mêmes du nationalisme algérien : on refuse de reconnaître la réalité berbère en tant que dimension culturelle autonome, coexistante à la dimension arabe, car cela impliquerait la reconnaissance de l'hétérogénéité culturelle de la nation et ouvrirait la voie à la problématique "des droits des minorités", voire à la perspective du fédéralisme et/ou de la sécession.

Mais une situation politique profondément changée

L'assouplissement vis à vis de langue berbère paraît plutôt devoir être analysé comme un aménagement à mettre en relation avec un environnement politique nouveau, dans lequel le pouvoir algérien est en position difficile et a perdu beaucoup de ses moyens organiques et idéologiques de contrôle de la société. C'est très probablement dans ce paysage politique bouleversé que doivent être replacées et comprises les mesures gouvernementales d'ouverture en faveur de la langue et de la culture berbères. Depuis 1988/89, pour le régime algérien, le danger principal et immédiat se situe du côté des islamistes et il y a bien une reconfiguration totale des forces et de leurs rapports depuis 1988. Dans un tel environnement, les sphères politiques dominantes, quelle que soit la profondeur de leur hostilité à l'idée berbère, peuvent effectivement considérer que :

- La question berbère" ne représente pas un danger politique immédiat ;
- Il serait tactiquement difficile et risqué d'assumer un conflit ouvert sur deux "fronts" à la fois ("islamistes"/"berbéristes") ;
- La neutralité, voire l'appui, des populations berbérophones (surtout kabyles) doit être recherchée pour contrer, à tout le moins freiner, la pression islamiste. L'existence, depuis au moins 1988, de cette ligne politique au sein du pouvoir ne peut pas faire de doute. Elle éclaire de façon immédiate toute la gestion du terrain berbère par les autorités depuis octobre 1988, gestion qui se résume à rechercher sa neutralisation et encourager ses divisions. Face à la poussée islamiste, les autorités avaient besoin de "calme" en Kabylie et ont probablement compris que certains gestes minimaux lui permettraient d'atteindre cet objectif. Et, globalement, jusqu'à présent, elles y ont réussi.

IV. DEMAIN : L'INCERTITUDE

Bien sûr se pose alors la question de savoir si la situation actuelle de neutralité/neutralisation de la Kabylie est durable et si le système politique peut intégrer la "question berbère" sur la longue durée. Pour tout un ensemble de raisons structurelles, on peut sérieusement en douter. Ni la nature essentiellement identitaire de l'affirmation berbère, ni la nature de l'Etat algérien et de sa tradition politique ne paraissent permettre une telle évolution.

¹² Cf. *Le Monde* du 28.12.1990 ; loi 91-05 du 16/01/1991, *Journal officiel algérien* n° 03 du 16/01/1991.

En en termes socio-politiques généraux, la question berbère se présente comme suit en Algérie :

- La Kabylie est fortement et durablement mobilisée pour la reconnaissance de sa langue et de sa culture propres ;
- La structuration organique de cette revendication reste extrêmement lâche, à travers un Mouvement Culturel Berbère et un tissu associatif très fragmentés ;
- Il n’y a pas pour l’heure de projet politique précis autour de cette revendication linguistique ;
- Les partis politiques "kabyles" relayent (ou utilisent) cette revendication mais refusent expressément d’en faire l’axe principal de leur action.

La situation et son évolution paraissent donc hésitantes et incertaines. – Cette hésitation de la Kabylie à se constituer en force politique spécifique, autour d’un projet propre sera-t-elle durable ? – Le système politique central peut-il réussir à intégrer la "question berbère" sur la longue durée ? – L’émergence d’une ligne de rupture entre la Kabylie et l’Etat central est-elle probable, voire inéluctable ? En généralement, quel devenir, quelle marge pour la "question berbère" ?

Dans la situation que connaît l’Algérie, durablement tendue et instable et d’une grande opacité, une réponse tranchée à ces questions serait imprudente. Mais on peut essayer d’explorer les potentialités d’évolution, sur la base d’un certain nombre d’hypothèses et d’appréciations quant à la situation politique globale du pays, sur la nature sociologique et idéologique de la revendication berbère. Or, il semble bien que certaines données de base sont là qui ne varieront pas avant longtemps.

Un problème identitaire : autonomisation linguistique et culturelle

On a souvent insisté sur le caractère éminemment identitaire de la revendication berbère (notamment Chaker 1989/90). On peut aisément en cerner les contours par l’analyse des discours collectifs berbères : chanson, poésie, littérature moderne, action culturelle, discours idéologiques collectifs, mouvements de protestation... En Kabylie du moins, cette demande peut être facilement étudiée parce qu’elle a des expressions nombreuses et variées sur une profondeur de temps déjà considérable : il s’agit clairement de la revendication de reconnaissance d’une entité linguistique particulière, c’est-à-dire d’un *problème de minorité culturelle*. Toutes les expressions culturelles ou idéologiques proprement berbéristes kabyles gravitent autour de la demande d’inscription constitutionnelle et géographique d’un particularisme objectif et des droits culturels qui en découlent, notamment celui de vivre dans et par sa langue. Les Kabyles "berbéristes" rejettent, en définitive, la thèse fondatrice de l’Algérie moderne qui affirme que : « *l’Algérie est arabe et musulmane* », pour lui substituer une autre définition : « *l’Algérie est berbère et arabe* ». L’aspiration berbère en Kabylie est, à notre avis, indiscutablement de nature identitaire, voire nationalitaire.

Tous les développements concrets sur le terrain depuis 1989 corroborent cette interprétation. Non pas au niveau d’une traduction politique immédiate bien sûr, mais à celui du travail linguistique et culturel réalisé par la "société civile" : tout ce travail spontané (en tout cas, non institutionnel) va dans le sens de l’instauration d’une identité collective particulière, en rupture avec le reste du pays. Un certain nombre de pratiques emblématiques sont hautement significatives – même si leurs promoteurs n’en sont pas nécessairement conscients ; ainsi :

- La berbérisation rapide et généralisée de l’environnement (panneaux indicateurs, dénominations des commerces...) qui, littéralement, fait déjà de la Kabylie un "autre pays" ;

- Le choix, de plus en plus massif, pour l'écrit public à forte charge symbolique, de l'alphabet berbère (*tifinagh*), qui inscrit physiquement dans le paysage une différence et une frontière ;
- La volonté généralisée, très vive, de normaliser et de moderniser la langue berbère pour en faire un instrument de communication, adapté au monde actuel, notamment à l'expression publique et à l'enseignement à tous les niveaux et pour toutes les disciplines, y compris scientifiques (élaboration de vocabulaires des mathématiques, de l'informatique etc.) ;
- La multiplication rapide, dans les cadres les plus divers, des cours de langue berbère.

Les manifestations qui ont suivi la mort de Lounès Matoub et l'entrée en application de la loi de généralisation de l'arabisation ont du reste très clairement confirmé cette analyse : le thème de l'autonomie, voire de l'indépendance de la région, est désormais tout à fait explicite parmi les revendications de la jeunesse kabyle.

De l'observation des dynamiques sur le terrain, il ressort que, tout en ne s'engageant pas dans une revendication politique frontale (autonomie de la région, par exemple), les acteurs et producteurs de la culture berbère sont en train de créer les conditions d'une autonomie de fait. En termes de "production d'identité", on s'oriente vers la création et la consolidation d'un univers linguistique et culturel spécifique, largement disjoint de l'environnement national.

Une autonomisation politique de fait

Cette rupture linguistique et culturelle connaît un parallèle net au plan des comportements politiques. Les tests électoraux de juin 1990, de décembre 1991 et novembre 1995¹³ ont montré que l'îlot linguistique kabyle était aussi un isolat politique. Ils ont parfaitement confirmé l'analyse développée dans notre article "La voie étroite"¹⁴ : l'implantation des partis "kabyles" est strictement limitée à la Kabylie et aux villes à forte population kabyle (Alger surtout). Hors de Kabylie et de l'Algérois, les résultats du FFS comme du RCD, sont insignifiants. A l'inverse, la géographie de l'implantation électorale du FIS fait ressortir que toute l'Algérie a été profondément touchée par le phénomène islamiste, à l'exception de la Kabylie et de quelques zones berbérophones secondaires¹⁵.

Bien sûr, les organisations politiques concernées contesteront cette analyse et protesteront de leur "bonne foi nationaliste algérienne" en mettant en avant une prétendue implantation nationale. Mais il est impossible de suivre les partis "kabyles" dans ce qui relève de la simple incantation politique. Ni le RCD, ni le FFS, malgré leurs efforts, ne sont parvenus à sortir du fameux "ghetto kabyle" : même hors de Kabylie, leur assise électorale est strictement kabyle. La carte des résultats du premier tour des législatives de décembre 1991, celle de l'élection présidentielle de 1995, sont sans appel : le FFS et le RCD n'existent électoralement

¹³ 1990 = élections municipales et locales ; 1991 = premier tour des élections législatives ; 1995 = élection présidentielle.

¹⁴ S. CHAKER : « La voie étroite : la revendication berbère entre culture et politique », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXVIII, 1988.

¹⁵ On trouvera le détail, notamment géographique, des résultats de ces scrutins dans la presse algérienne de l'époque ; pour les élections législatives de décembre 1991, voir notamment *El Watan* du mercredi 8 janvier 1992 ou J. FONTAINES, "Les élections législatives algériennes : résultats du premier tour...", *Monde arabe. Maghreb-Machrek*, 135, 1992, p. 155-165.

qu'en Kabylie et dans les villes de forte émigration kabyle (certains quartiers du "Grand Alger" notamment). Ce ne sont pas les quelques arabophones isolés – toujours des intellectuels – qui ont rejoint ces partis qui changeront cette tendance lourde. Les résultats de l'élection présidentielle de 1995 sont encore plus nets sur ce plan : le seul candidat kabyle, S. Sadi, secrétaire général du RCD, a rassemblé sur son nom la très grande majorité des voix en Kabylie mais il est quasiment inexistant en-dehors de sa région d'origine¹⁶.

En termes de sociologie électorale, cela établit, même si cela peut déplaire et déranger et quelles que soient les protestations des partis politiques "kabyles", qu'il y a bien une dimension ethnique du vote en Algérie ; les arabophones, malgré les déclarations "nationalistes" des chefs politiques kabyles ne se reconnaissent pas dans ces partis perçus comme "kabyles". Au niveau des données globales, la distinction arabophones/berbérophones correspond bien à un clivage socio-politique net.

De l'identité au projet politique ?

Un certain nombre d'hypothèses fortes paraissent devoir s'imposer à partir de ces réalités socio-politiques et culturelles. Il paraît notamment bien établi :

- Qu'en dehors de la Kabylie et de quelques régions berbérophones secondaires (le Mزاب), les grandes masses algériennes, rurales et urbaines, n'ont d'autre référence idéologique que l'islamisme et l'arabisme – largement confondus d'ailleurs dans la conscience collective ;
- Que la conscience identitaire et linguistique berbère est une donnée profondément ancrée et pérenne parmi les populations kabyles ;
- Que cette identité collective spécifique, indépendamment de ses références culturelles propres, s'oppose radicalement tant à l'islamisme qu'à l'arabisme.
- Que les organisations politiques comme le FFS et le RCD ne sont pas en mesure de dépasser significativement leur ancrage kabyle et donc de définir et de porter une alternative nationale quelconque.

Ces constats confirment tous l'existence d'une ligne de fracture *potentielle*, autour de la "question berbère". Bien entendu, potentialité de rupture ne signifie pas réalisation automatique. Pour que cette hypothèse se vérifie, il faudra que certaines conditions non encore acquises se réalisent : notamment, un échec définitif des projets nationaux des partis "kabyles", un compromis éventuel entre le pouvoir et les islamistes qui mettrait *ipso facto* la Kabylie en situation d'encerclement. Mais on n'est sans doute plus très loin d'une telle configuration.

L'intégration est-elle possible ?

Mais on ne saurait – ne serait-ce que pour des raisons de simple objectivité intellectuelle – évacuer sans un examen sérieux l'hypothèse de l'intégration. La "question berbère" ne peut-elle pas être neutralisée par le pouvoir algérien moyennant certaines concessions, comme une reconnaissance dans le cadre scolaire par exemple ? Les récentes mesures gouvernementales pour l'intégration de la langue berbère ne sont-elles point les prémices d'une telle évolution ? On suivra les développements récents de manière très dubitative tant ils sont marqués par le même esprit de dilution et manipulation et tant l'approche gouvernementale semble opportuniste et fluctuante. Comme on l'a vu, l'ouverture est timide et sans véritable

¹⁶ il obtient plus de 80% des voix dans l'ensemble de la Kabylie mais dans le reste de l'Algérie, même dans les régions berbérophones, ses scores sont infimes.

programmation ni moyens ; on ne dépasse pas la situation d'un enseignement facultatif, improvisé et sans intégration réglementaire. On est donc très loin des revendications qui mobilisent la population kabyle depuis plus de quinze ans. L'intégration significative de la "question berbère" ne pourrait se faire qu'au prix de la reconnaissance du berbère comme seconde langue nationale du pays et de la reconnaissance de la spécificité linguistique des régions berbérophones. On peut douter que les principales forces de l'Armée et des sphères politiques en place, toutes connues pour leur attachement à l'arabité de l'Algérie, s'engagent sur une telle voie. C'est du reste bien ce que vient de confirmer sans détours la dernière révision constitutionnelle et la loi de généralisation de la langue arabe..

*

En définitive, les réalités socio-culturelles de l'Algérie, les données idéologiques de base, ainsi que la situation politique générale du pays travaillent plutôt dans le sens d'une accentuation des tensions : on perçoit mal comment un régime (et une opposition islamiste) qui, jusqu'à présent, a été incapable de gérer les contradictions de la société autrement que par la manipulation, la répression et la violence, la "question berbère" pourrait, miraculeusement, trouver une réponse harmonieuse et satisfaisante pour les populations qui vivent cette aspiration.

En d'autres termes, si l'entreprise de domestication peut effectivement rencontrer certains succès passagers et trouver certains relais au sein même des acteurs berbères, elle ne pourra sans doute pas, facilement et à bon compte, transformer le lion berbère en animal de cirque.

SIGLES

- APN = Assemblée populaire nationale.
- ENAG = Entreprise nationale des arts graphiques, maison d'éditions étatique issue de l'ancien monopole « SNED ».
- FFS = Front des forces socialistes (parti politique d'opposition à implantation kabyle ; fondé en 1963 par H. Aït-Ahmed).
- FIS = Front islamique du salut (islamistes radicaux).
- FLN = Front de libération nationale (parti politique algérien, "unique" de 1962 à 1989).
- HCA = Haut Commissariat à l'Amazighité (= berbérité).
- MCB = Mouvement culturel berbère (rassemblement a-politique d'associations et d'acteurs de la revendication berbère).
- RCD = Rassemblement pour la culture et la démocratie, parti à base "berbériste", fondé en février 1989 (dirigé par S. Sadi).

Bibliographie

- ABROUS (Dahbia) : 1988 - La chaîne kabyle à la radio-télévision algérienne, *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 47 (1988/1), p. 97-102.
- AIT-AHMED (Hocine) : 1989 - *L'affaire Mécili*, Paris, La Découverte.
- BELLIL Rachid : « La domestication du savoir sur la société », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXIV, 1985 : 505-532.
- CHAKER (Salem) : 1981 - De quelques constantes du discours dominant sur les langues populaires en Algérie, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XX : 451-457.
- CHAKER (Salem) : 1981 à 1991 . Langue et littérature berbères. Chronique des études, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, CNRS.
- CHAKER (Salem) : 1984 - *Textes en linguistique berbère. (Introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS, 292 p.
- CHAKER (Salem) : 1989 - *Berbères aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan / *Imazighen ass-a*, Alger, Bou-chène, 1990.
- CHAKER (Salem) : 1988 - La voie étroite : la revendication berbère entre culture et politique, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXVIII, p. 281-296.
- CHAKER (Salem) : 1991 - Berbères : question nationale, question culturelle ?, *L'Événement européen*, 16, 1991, p. 191-203 ("Minorités. Quelles chances pour l'Europe ?").
- CHAKER (Salem)/ABROUS (Dahbia) : 1988 - Berbérité ou la dimension innommable, *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 49 : 173-197.
- CHAKER (Salem) : 1993 - La question berbère dans l'Algérie indépendante : la fracture inévitable ? *REMMM*, 65, p. 97-105 [= « L'Algérie incertaine »].
- CHAKER (Salem) : 1993 - Langue et culture berbères en Algérie depuis 1988 : rupture ou continuité ? *Cahiers de Linguistique Sociale*, 22, p. 15-31.
- CHAKER (Salem) : 1994 - Quelques évidences sur la question berbère en Algérie, *Confluences - Méditerranée*, 11 (= "Comprendre l'Algérie"), p. 103-111.
- HARBI (Mohamed) : 1975 - *Aux origines du FLN : le populisme révolutionnaire en Algérie*, Paris, Chr. Bourgeois [notamment : 111-117]
- HARBI (Mohamed) : 1980/a - *Le FLN, mirages et réalité*, Paris, Edit. Jeune Afrique, [notamment chap. 4 : 59-68]
- HARBI (Mohamed) : 1980/b - Nationalisme algérien et identité berbère, *Peuples méditerranéens*, 11 : 31-37.
- HARBI (Mohamed) : 1984 - *La guerre commence en Algérie*, Bruxelles, Editions Complexe. [notamment : 125-126]
- *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* [Aix-en-Provence] : 1987, n° 44 - "*Berbères : une identité en construction*", [sous la resp. de S. Chaker].
- ROBERTS (Hugh) : 1983 - The Economics of Berberism : the Material Basis of the Kabyle Question in Contemporary Algeria, *Government and opposition*, 19 : 218-235.
- OUERDANE (Amar) : 1990 - *La question berbère dans le mouvement national algérien*, Sillery (Québec), Edit. du Septentrion, 254 p.
- *Tafsut - Etudes et débats* [Tizi-Ouzou/Aix-en-Provence] : 1983-1987 (4 vol. parus)